

<http://pierre-alainmillet.fr/Entre-petits-commerces-quartier-et>



conseil de quartier Charréard Max Barel

Entre petits commerces, quartier et propriétaire loitainâ€¦

- Rencontres -

Date de mise en ligne : dimanche 25 novembre 2012

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Une visite faisant suite au dernier conseil de quartier concernant le centre commercial St-Exupéry. Depuis plusieurs années, le conseil de quartier porte la question de l'état du centre commercial et de la sécurité de la circulation autour du centre. C'était un dossier complexe puisque le terrain, parvis et parking, est une propriété privée sur laquelle la ville ne peut agir.

De plus, le propriétaire se trouve être une association caritative très lointaine, les orphelins d'Auteuil, ville qui n'a rien à voir avec Vénissieux. Cette association a bénéficié d'un don de l'ancienne propriétaire du lieu. Et malheureusement, elle ne répond que rarement aux sollicitations de la ville. Nous avons obtenu enfin l'an dernier une étude sur les améliorations nécessaires au bâtiment, mais l'association a finalement conclu que les travaux étaient trop coûteux pour ses moyens. On peut le comprendre, mais quel que soit la nature de l'association, il se trouve qu'elle est propriétaire, touche des loyers, et doit donc assumer ses responsabilités.

Cela dit, compte tenu que le dossier semble pour l'instant bloqué, j'ai demandé aux services de la ville d'intervenir pour un aménagement de sécurité, protégeant le parvis de l'avancée des voitures, et contribuant à une amélioration esthétique.

http://pierre-alainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/_255bunset_255d-fc24a.jpg

Il arrive fréquemment que des voitures avancent sur le parvis, et par deux fois, il y a même eu accident, une voiture percutant un des poteaux de soutien du toit, une autre défonçant la vitrine de la pharmacie.

Nous avons donc présenté aux commerçants un projet d'installation de jardinières le long du parvis, avec deux conditions

- que le propriétaire autorise la ville à cette installation, pour prévenir toute question juridique future
- que les commerçants assurent l'arrosage de ces jardinières, qu'il n'est pas possible d'alimenter en arrosage automatique.

Visiblement, les 5 commerçants étaient présents et partant pour cet accord. Les services vont donc étudier précisément l'installation de ces jardinières, en regardant aussi comment éviter que les deux roues entrent sur le parvis à toute vitesse. Ce projet sera transmis à tous les acteurs, et un courrier au propriétaire lui demandera d'autoriser l'installation.

A noter que si la propriété du terrain, y compris du parking, est sans ambiguïté privée, on ne peut que constater que dans le passé, la ville et le Grand Lyon ont fait comme si c'était un parking public, avec des installations de poubelles par le Grand Lyon, d'éclairage public par la ville.

D'ailleurs, le poteau d'éclairage est protégé par des arceaux de métal très abîmés et qui sont très souvent percutés par des véhicules sortant du parking.. A voir comment modifier cette installation

http://pierre-alainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/_255bunset_255d-001-c4c26.jpg

Enfin, le commerçant de l'épicerie me signale un dépôt fréquent d'encombrants à l'arrière du centre. Encore une fois, c'est un espace privé. Cela dit, le dépôt d'encombrants présentant un risque d'incendie, la ville peut interpeller le propriétaire du sol pour lui demander d'agir. A suivre sur ce point

http://pierre-alainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/_255bunset_255d-002-04f63.jpg

Ce centre commercial est encore un exemple de l'enjeu du petit commerce. Comment lui permettre de se développer, dans le respect des règlements de sécurité, de qualité, tout en permettant au commerçant de vivre, alors que partout, les habitants font principalement leur course dans les moyennes et grandes surfaces ? Si les commerces de ce centre semblent s'en sortir, ils n'ont évidemment pas les moyens qui seraient nécessaires pour rénover correctement le bâtiment, reprendre le parking et clôturer l'arrière pour éviter les encombrants.